

SMPBR



Syndicat Mixte de Production
d'eau potable du Bassin Rennais



**EAU DU BASSIN
RENNAIS**
COLLECTIVITÉ

***Revue de presse
Septembre - Novembre 2014***

UNE JOURNÉE EAU JARDIN

SAMEDI 4 OCTOBRE 2014
DE 10H00 À 17H00

GRATUIT
TOUT PUBLIC

CHARTRES-DE-BRETAGNE
PLACE DE LA MAIRIE

- ▶ ATELIERS ET SPECTACLE POUR ENFANTS
- ▶ DÉCOUVERTE DES PLANTES SAUVAGES
- ▶ BOURSE AUX PLANTES
- ▶ ATELIERS : BROyage - COMPOSTAGE
JARDINAGE & PRODUITS MÉNAGERS AU NATUREL
- ▶ EXPO : "VILLES ET JARDINS SANS PESTICIDES"
- ▶ CONFÉRENCES DE LUC BIENVENU
SUR LE JARDIN POTAGER ÉCOLOGIQUE

UNE JOURNÉE EAU JARDIN

PROGRAMME

Toute la journée	Animations proposées par la Ville de Chartres-de-Bretagne
	➤ Atelier « Jardin facile »
	➤ Construction d'un jardin miniature POUR ENFANTS
	➤ Démonstrations de broyage
	➤ Bourse aux plantes
	➤ Stand de la Maison de la Consommation et de l'Environnement sur le jardinage au naturel
	➤ Exposition "ville et jardins sans pesticides" organisée par le Bassin Versant de la Seiche
	➤ Animation/démonstration sur le jardin au naturel par la Caravane Main Verte
	➤ Information sur la protection, les risques pour la nappe phréatique... par le SMPBR
	➤ Animation « Du jardin à l'assiette »
10h30	➤ Construction de gîtes à insectes par Bretagne Vivante POUR ENFANTS
	➤ Reconnaître l'eau de la commune : bar à eaux
16h	➤ Vente de composteurs par Rennes Métropole (sur justificatif de domicile)
	➤ Ateliers par Rennes Métropole : « Les clés pour réussir un bon compost » « Réaliser des produits ménagers au naturel » « Bricolage au naturel »
Matin et après-midi	➤ Conférence de Luc Bienvenu : préparer son jardin avant l'hiver
	➤ Conférence de Luc Bienvenu : maîtriser au mieux maladies et ravageurs au potager
	➤ Deux balades guidées à la découverte des plantes sauvages



10h et 16 h

Spectacle **POUR ENFANTS**

**LE LOMBRIC
FOURCHU**

d'Iwan LAURENT

Renseignements
au 02 23 62 11 35

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 FONCTION : _____
 ORGANISME / SOCIÉTÉ : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____
 VILLE : _____
 TÉLÉPHONE : _____
 E-MAIL : _____

TABLE RONDE : ASSISTERA N'ASSISTERA PAS
 (15H30 - 17H15)
 ATELIERS THÉMATIQUES AU CHOIX : ASSISTERA N'ASSISTERA PAS
 (17H15 - 19H00)

Veuillez indiquer votre ordre de préférence pour les différents ateliers 135 à 40 places/atelier

N°1 N°2 N°3

AVANT LE 6 OCTOBRE 2014

BULLETIN À RETOURNER À

FRAB Bretagne
 ZI SUD EST, 17 rue du Bas Village, CS 37725,
 35577 Cesson Sevigné cedex
 Tél : 02.99.77.32.34 / Fax : 02.23.30.15.75
 OU par courrier : e.gauthier@agrobio-bretagne.org

POUR VOUS Y RENDRE

Salon La Terre est notre Métier
 Espace Galatée / 35580 Guichen

Une fois entré dans la commune, suivre les
 fléchages parking.

Conception - création : Agrobio 35 Studio Graphique / Crédit Photographique : SMPBR



EAU • AGRICULTURE • ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES • ALIMENTATION • EMPLOI • SOCIAL
 • DIALOGUE TERRITORIAL • EXPÉRIMENTATION • POLITIQUES TERRITORIALES DE
 DÉVELOPPEMENT DURABLE • FONCIER • FILIÈRES TERRITORIALISÉES

Les Directives Européennes (Cadre sur l'eau, Baignade, Stratégie pour le Milieu Marin) et l'ambition nationale incitent notamment les collectivités à agir pour la préservation de la qualité de l'eau. Mais ce sont aussi des mesures volontaires via des politiques territoriales innovantes qui font le succès de cette préservation. Aujourd'hui, ces multiples expérimentations - dont certaines atteignent leur stade de maturité - démontrent la faisabilité de politiques publiques favorables à la fois à la reconquête de la qualité de l'eau, au développement de l'agriculture biologique et au dynamisme économique local.

Elus et agents de collectivités, maîtres d'ouvrages, animateurs de terrain, opérateurs économiques, acteurs associatifs, citoyens, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique a le plaisir de vous inviter le vendredi 10 octobre de 15h30 à 19h à Guichen (35)*, à l'occasion de la parution du guide méthodologique "Agriculture biologique et développement local"**, à une table-ronde suivie de trois ateliers thématiques pour découvrir ces expérimentations locales, mais surtout pour partager vos points de vue, vos retours d'expériences, vos pistes d'actions et de réflexions.

* dans le cadre du Salon la terre est notre métier
 ** à découvrir sur www.developbio.org

Réservation obligatoire via l'envoi du bulletin d'inscription à : e.gauthier@agrobio-bretagne.org
 AVANT LE 6 OCTOBRE 2014



Un événement :

15H30 ACCUEIL 15H45 / 17H15 TABLE-RONDE SALLE DE SPECTACLE

QUAND L'EAU & BIO S'ALLIENT POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE : 30 BONNES RAISONS DE PASSER À L'ACTION !

Regards croisés d'acteurs impliqués sur des bassins versants... élus, usagers, acteurs économiques, scientifiques

- En présence de :
- **Josette GARNIER** et **Gilles BILLEN**, directeurs de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique
 - **Yannick NADESAN**, président du Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais
 - Un(e) représentant(e) des professionnels bretons de la mer
 - **Stéphane ROZE**, agriculteur à Ebrée (35)
 - **Julie PORTIER** et/ou **Sylvain ROUMEAU**, chargés de mission à la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

3 BONNES RAISONS DE PARTICIPER À CETTE TABLE RONDE

- 1- **Nourrir les villes avec une production locale respectueuse de l'environnement ?**
Exposé des travaux menés par Josette Garnier et Gilles Billen sur l'impact de systèmes agroalimentaires locaux sur la qualité de l'eau ; sur les scénarios émis pour réconcilier production agricole et qualité de l'eau sur le bassin de la Seine, gère des évaluations en cours des fuites d'azote en agriculture biologique (AB) et conventionnelle (AC) sur ce même bassin de la Seine.
- 2- **Points de vue et retours d'expériences réussies :**
Eau de Paris, Communauté d'Agglomération Seine-Eure, Niort, Bruc, Strasbourg, Avesnois, Lons-le-Saunier, Romans.
- 3- **Agriculture, environnement et développement local : les solutions et les outils existent déjà !**
Présentation du guide méthodologique "Agriculture biologique et développement local" - réalisé par la FNAB en partenariat avec l'Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques et l'Association des Maires de France - fruit de 15 années d'expérimentations du réseau FNAB auprès des collectivités locales sur la rélocalisation des filières (de proximité et/ou territorialisées), sur le changement des pratiques agricoles et des modes de gouvernance notamment sur les zones à enjeu eau (des aires d'alimentation de captages au bassin versant).

17H15-19H 3 ATELIERS THÉMATIQUES

1- TRANSVERSALITÉ DES POLITIQUES TERRITORIALES POUR DES PROJETS STRUCTURANTS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Parler de transversalité, cela semble bien souvent incantatoire : afficher une volonté, mais se heurter au cloisonnement des dispositifs, des services, des acteurs. Sur ce point, les projets de développement territorial de l'agriculture biologique ont un gros avantage : la capacité à aller vite, à apporter rapidement des résultats concrets qui touchent à plusieurs politiques publiques, et à les incarner sur le territoire. Comment tisser ensemble les fils du foncier et de l'intervention économique, une méthode commune et deux récits de territoire.

- En présence de **Jacky BONNET**, adjoint au maire de La Couronne (Charente)

Situé sur le bassin versant de la Charente, le territoire de La Couronne est marqué par des structures à forte empreinte écologique (usine d'incinération des ordures ménagères, centre d'enfouissement technique, ligne à grande vitesse, cimenterie, carrières et industrie papetière). Le déclin progressif des activités industrielles a entraîné une forte diminution du nombre d'emplois, faisant de La Couronne une ville en prise avec le chômage et les difficultés sociales. Face à ces difficultés et afin d'engager le territoire dans une nouvelle dynamique tournée vers le développement durable, La Couronne s'est engagée en 2008 dans une démarche Agenda 21, reconnue "Agenda 21 local". La réforme de la gestion par les services municipaux des espaces verts et de la restauration collective vers le zéro phyto et l'agriculture biologique a servi de point d'ancrage à cette démarche.

- En présence de **Yannick NADESAN**, président du Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais (Ile et Vilaine)

Le SMPBR regroupe 37 communes et produit l'eau pour les 400 000 habitants de son territoire, soit 45% des besoins en eau d'Ile et Vilaine. Le SMPBR a décidé d'agir différemment en investissant sur deux leviers d'action publique : la maîtrise foncière et la valorisation économique des productions, en partenariat étroit avec les élus locaux et la profession agricole. Un zoom particulier sera réalisé sur la démarche de dialogue territorial entamée sur le bassin versant (BV) de la Haute-Rance - un des principaux territoires "producteurs" situés à 40km de Rennes - dans le cadre du renouvellement du contrat de BV (2014-2018), aune d'un projet agricole de territoire innovant ayant pour objet de reconquérir et protéger la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

- Animation : **Sylvain ROUMEAU**, FNAB
SALLE GALATÉE 2

2- DES OUTILS INNOVANTS AU SERVICE DE LA MAÎTRISE D'USAGE DES SOLS

Avec 2/3 des candidats à l'installation (notamment l'opportunité serait formidable si la concurrence foncière et les logiques d'augmentation des surfaces des exploitations n'interféraient pas dans les choix de la collectivité. Deux témoignages de collectivités donneront à voir des solutions pour faciliter l'accès au foncier agricole, l'un des rôles privilégiés des collectivités pour accompagner le développement de la bio.

- En présence de **Louis DUREUIL**, vice-président en charge de l'agriculture au Conseil général d'Ile et Vilaine

Trouver le foncier, le mobiliser et constituer des unités viables pour des projets agricoles, réunir le capital... voilà quelques-uns des éléments de l'équation que doivent résoudre les collectivités. En Ile et Vilaine, 3600 hectares de terres agricoles sont artificialisés chaque année. Pour remédier à la pression qui s'exerce sur le foncier agricole et faciliter l'accès à la terre des porteurs de projets agricoles "hors-cadre familial", le Conseil général d'Ile et Vilaine (CG 35) a lancé en 2008 un dispositif de portage foncier. Retour sur image sur ce dispositif qui a permis d'installer près d'une trentaine de jeunes agriculteurs ayant des projets agri-natureux innovants.

- En présence de **Anne GALLO**, présidente du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Saint-Avé-Meuron (Morbihan)

Le territoire des communes de Saint-Avé et de Meuron est alimenté par deux sites de production d'eau potable. En 2005, un arrêté préfectoral établit les périmètres de protection de ces captages d'eau souterraine (492 hectares). Ces derniers sont en grande partie boisés, mais le Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) reste soucieux de préserver une activité agricole. Conventionnement SAFER, échanges parcelaires, installation d'agriculteurs bio... Zoom sur la démarche mise en œuvre par SIAEP et les collectivités locales pour protéger l'eau et l'agriculture.

- Animation : **réseau FNAB ou T de liens**
SALLE GALATÉE 1

3- DES INITIATIVES POUR RENDRE L'ALIMENTATION BIO ACCESSIBLE À TOUS

L'alimentation bio est-elle réservée aux classes les plus aisées ? Si l'accessibilité des produits biologiques peut être limitée par différents facteurs (financiers, socioculturels, etc.), de nombreux territoires ont soutenu ou mis en place des dispositifs adaptés. Quelques uns seront présentés dans cette table ronde : le Défi Familiales à l'alimentation Positive en Rhône-Alpes qui accompagne des familles pour "augmenter leur consommation bio sans augmenter leur budget", des approvisionnements bio et locaux d'épicerie solidaires et des paniers de légumes bio à prix adaptés aux revenus. La FNAB apportera un éclairage global sur les travaux menés sur les impacts transversaux - et souvent insoupçonnés ! - de telles initiatives. Autant de témoignages qui vous permettront d'échanger sur les opportunités et perspectives pour vos territoires.

- En présence de **Olivier CORDEAU**, administrateur en charge des circuits courts à la FNAB et **Violette STRONC**, chargée des projets d'accessibilité à la bio à la FNAB; **Maud ROUSSEL**, chargée du projet « Défi Familiales à l'alimentation Positive » à Corbio (Groupement des agriculteurs bio de Rhône-Alpes) ; un élu local impliqué dans le projet des "Biodébas Accessibles" ; une Épicurienne Solidaire s'approvisionnant en Bio.

- Animation : **Julie PORTIER**, FNAB
SALLE ARMOR

19H APÉRO BIO



Tous ensemble "eau" jardin ! Samedi 4 octobre

A l'heure où l'été prend ses habits d'automne, pourquoi ne pas se retrouver pour une journée familiale autour du jardin et de la protection de la ressource en eau ? Tel est l'objectif de la rencontre du 4 octobre prochain, proposée par la ville de Chartres de Bretagne et le Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais (SMPBR).

Avec des ateliers pratiques, des expos, un spectacle, des balades découvertes... la journée se veut accessible au plus grand nombre. A l'initiative de la ville de Chartres et du SMPBR, avec le concours de l'association Bretagne Vivante, de la Maison de la consommation et de l'environnement, du syndicat du bassin versant de la Seiche et de Rennes Métropole, l'objectif est de sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement.

En effet, pour la biodiversité, pour la protection des captages de l'eau potable pour notre santé, il est nécessaire d'adopter des pratiques de jardinage sans pesticide ni engrais chimique. Des solutions existent, très faciles à mettre en œuvre. Rien de mieux que des ateliers de pratique pour s'approprier les bons gestes grâce, notamment, aux savoir-faire des jardiniers municipaux. Le 4 octobre, la place de la Liberté deviendra, le temps d'une journée, un jardin d'expériences et de découvertes. Venez nombreux !



"Eau" programme

- Atelier "jardin plaisir" : démonstration de techniques de jardinage sans pesticide utilisées sur la commune (plantes couvre sol...).
- Construction d'un jardin miniature à partir de matériaux de récupération, (atelier pour enfants).
- Atelier broyage des végétaux : venez avec vos déchets de taille et repartez avec du paillage tout frais à disposer au pied de vos plantations.

- Atelier de construction d'un gîte à insectes. Jeu-quiz autour de la place des insectes dans le jardin.
- Stand d'informations sur les techniques de jardinage au naturel.
- Villes et jardins sans pesticides : une exposition proposée par le syndicat du bassin versant de la Seiche.
- Troc plantes : échange de plantes.
- Le lombric fourchu : le ver de terre philosophe du tas de compost, répond en musique, chansons et jeux de mots à toutes

- Potager naturel : les conseils de Luc Bienvenu, ancien maraîcher bio, formateur technique en maraîchage bio.
- Du jardin à l'assiette : animation sur l'utilisation et les vertus des plantes sauvages dans l'alimentation.
- Balade guidée dans les espaces verts chartains à la recherche des plantes sauvages (départs 10h et 14h).

- Atelier compostage : les clés pour réussir un bon compost - vente de composteurs par Rennes Métropole.
- Protégeons notre eau : information et rappel de la réglementation liée à la protection de trois captages souterrains situés à Fénicat en Bruz, la Pavaie et la Mariomais en Chartres.
- Animation autour de la réalisation de produits ménagers naturels et des techniques simples pour bricoler au naturel.

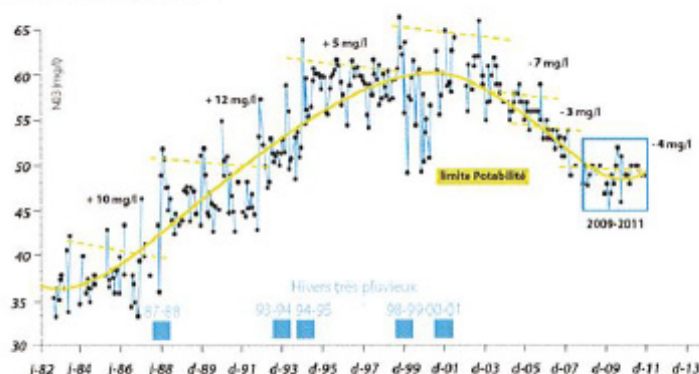
Samedi 4 octobre de 10h à 17h, place de la Liberté - + d'infos sur <https://smpbr.fr> ou www.jardinaunaturel.org

LES RÉSULTATS S'AFFICHENT

Réduire la teneur en nitrates dans les drains de Rennes

> MÉLANGE DES DRAINS (ARRIVÉE USINE)

Nitrates: Évolution 1981 - déc 2011



A l'ouest de la ville de Fougères, les drains du Coglais sont constitués des bassins versants de 13 champs captants. C'est la plus importante ressource en eau souterraine d'Ille-et-Vilaine. L'eau y est captée par drainage de la nappe située dans une arène granitique à rai-

son de 5 à 20 000 m³ d'eau par jour. La courbe d'évolution des concentrations en nitrates dans les eaux brutes prélevées montre une augmentation régulière des teneurs en nitrates depuis les années 80, avec une stabilisation autour de 60 mg/l dans les années 2000. En 1996, un programme de reconquête de la qualité a été engagé dans le cadre de Bretagne eau pure. Aujourd'hui

les teneurs se situent juste en-dessous du seuil de 50 mg/l. Un programme d'action se poursuit pour accompagner les agriculteurs dans la modification de leurs pratiques.

Fuite d'eau à Pleumeleuc. Une centaine de logements privés d'eau

Pleumeleuc - 17 Septembre

 écouter



Les techniciens de la Saur ont creusé pour localiser les canalisations à réparer. | Photo : DR.

Depuis mardi soir, une fuite prive d'eau une partie de la population de Pleumeleuc.

La Saur a réussi à limiter la casse mais une centaine de logements ont encore le robinet à sec.

Les techniciens de la Saur s'activent depuis ce mercredi matin pour localiser la fuite dont l'origine n'a pas encore été déterminée. L'incident a lieu dans un lotissement avenue de la Vaunoise, à un kilomètre du centre.

Route barrée

La route principale du lotissement a été barrée et une déviation a été mise en place.

Les engins de chantier ont commencé à creuser pour trouver les canalisations à réparer.

Le retour à la normale est prévu ce jeudi.

Pleumeleuc

Une centaine d'habitations privées d'eau



Les services de la Saur sont intervenus rapidement sur les lieux de l'incident.

Dans la nuit du 16 au 17 septembre, la conduite d'eau alimentant la majeure partie de la nouvelle zone d'habitat de la ZAC de l'Orme a cédé à l'intersection entre l'avenue de la Vauchoise et la rue des Mésanges.

Prévenue par les services de secours, la Saur est depuis à pied d'œuvre pour remettre en état la

conduite cassée.

La conséquence est bien entendu une coupure de l'eau, mais aussi la mise en place d'une déviation de la circulation des riverains afin de garantir un travail rapide et en sécurité de l'entreprise jusqu'à la remise en service. La distribution de l'eau devrait être rétablie ce jeudi.

EAU Trente commerçants ont appris à économiser

Petits gestes et grands effets

Camille Allain

« **J**e pense qu'il faut insister sur le petit investissement que ça représente et ce que l'on peut économiser ». Co-gérant du salon de coiffure Brillantine, Philippe Lefort a participé à l'opération Ecodo lancée en 2011 par la municipalité. En investissant 140 € dans quatre mousseurs pour son salon, le coiffeur a divisé sa facture d'eau par deux en un an, passant de 745 € à 380 €. Comme lui, 30 autres commerces réputés gourmands ont participé à l'opération. Résultat : 3 millions de litres économisés en un an. « On voit vite l'impact que cela pourrait avoir sur l'ensemble de la ville », souligne Yannick Nadesan, adjoint en charge du dossier.

Un guide, huit professions

Pour répandre ces bonnes pratiques, la ville a édité un guide qui sera envoyé aux commerces les plus consomma-



S. Ortolan / 20 Minutes

Rennes veut réduire sa facture d'eau.

teurs : fleuristes, supermarchés, hôtels, jardinerie, coiffeurs, salles de sport, restaurants et résidences d'hébergement. « Certains ne savent même pas combien ils paient », confie l' élu. Ecodo vise à réduire la consommation du bassin rennais de 1,6 million de mètre cube par an d'ici à 2020, sur un total de 21 millions distribués. ■

Chez ce coiffeur, la facture d'eau est moins salée

La ville de Rennes a entamé une vaste campagne de sensibilisation auprès des commerçants. Avec des résultats, notamment chez les coiffeurs et les hôteliers, où les économies peuvent être très importantes.

Objectif 2020

La ville de Rennes mène de nombreuses actions pour préserver la ressource en eau. En 2009, elle a engagé un nouveau programme d'économies d'eau qui devrait permettre de gagner 1,6 million de m³ d'ici 2020, en agissant à toutes les étapes du cycle de l'eau potable : la production, la distribution et la consommation.

Agir sur les usages

Du côté des fuites, c'est déjà réglé. Rennes fait figure de bon élève, avec seulement 4,3 % de fuites dans son réseau d'eau potable. « Dès lors, il faut agir sur les usages », expliquent Yannick Nadesan, conseiller municipal délégué à l'eau, et Marc Hervé, adjoint au commerce. Les consommations, qu'elles soient domestiques et professionnelles, « représentent 85 % de la consommation totale et constituent donc un gisement important d'économies d'eau ».

19 commerces visités

L'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes (Alec) a sélectionné 30 commerces, hôtels et résidences hôtelières, couvrant huit activités : jardinerie, fleuriste, coiffeur, supermarché, hôtel, résidence d'hébergement, salle de sport et restaurant. Sur 19 établissements diagnostiqués, 15 ont eu un bilan de l'opération positif (79 %) avec un total de 3 102 m³ d'eau économisée en un an, soit plus de 3 millions de litres. L'équivalent de la consommation de 30 ménages sur la même période.

Moins d'eau chez le coiffeur

C'est le cas au salon Brillantine, un coiffeur installé au centre commercial des Longs-Champs. « En installant quatre mousses sur les robinets, ma consommation annuelle est passée de 260 à 122 m³, soit 53 % en moins, témoigne le patron, Philippe. J'ai investi 140 € et j'ai éco-



Le salon Brillantine, un coiffeur installé au centre commercial des Longs-Champs, a réalisé de grosses économies d'eau. Une initiative à encourager chez d'autres commerçants rennais.

nomisé 380 €. » Sur dix ans, l'économie peut se chiffrer à 7 500 €, en tenant compte de l'énergie non consommée pour chauffer l'eau. « C'est une habitude à prendre. Le débit du robinet est moins important au moment de rincer les cheveux des clients, mais on s'y fait. Personne ne s'est plaint. »

Des économies à l'hôtel

Même chose à l'hôtel Ibis Sud Gare, car les hôtels sont généralement de gros consommateurs d'eau. Une douche classique dans la salle de bains consomme 15 litres d'eau par minute. Avec un moussieur, on tombe à 6 litres par minute. « Pour le confort des clients, on a trouvé

un compris avec un débit entre 8 à 10 litres par minute. » Là encore, les résultats sont concluants. Sur les 3 102 m³ d'eau économisés grâce à cette opération, 46 % proviennent des actions menées dans les hôtels rennais.

Difficile chez le poissonnier

Pour d'autres professionnels, en revanche, les économies d'eau sont moins évidentes. Chez le poissonnier comme chez le fleuriste, la quantité d'eau utilisée au quotidien est souvent incompressible. Difficile, même avec des gestes simples, de réduire la facture de manière visible. « Dans une jardinerie, nous y sommes parvenus, car le gérant a détecté des

fuites dans ses tuyaux », notent les responsables de l'Alec.

Des fiches dans chaque commerce

Chaque commerce va recevoir des fiches de bonnes pratiques et un guide de préconisation par activité. Ils déclinent les actions ou gestes simples qui peuvent être appliqués par les salariés et les clients de l'établissement pour diminuer leurs consommations. L'opération est soutenue par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) et la région Bretagne.

Olivier BERREZAL.

POLITIQUE La future entité aura davantage de pouvoirs et de compétences

La métropole, super statut

Camille Allain

Rennes Métropole. Si son nom, adopté en 2000, laissait penser qu'elle avait déjà le statut métropolitain, la communauté d'agglomération rennaise devra patienter jusqu'au 1^{er} janvier prochain pour obtenir le titre officiel de métropole. Un simple changement de nom ? Pas vraiment. Comme huit autres villes françaises, Rennes se verra attribuer de nouvelles compétences, qui ont été discutées jeudi en conseil d'agglomération.

► **La voirie.** Aujourd'hui entretenues par les villes, les routes communales deviendront compétence de la métropole. « Pour les deux premières années, nous délèguerons cette mission aux communes afin de garder une réactivité dans le petit entretien du quotidien », assure Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole. En 2017, l'agglomération assurera l'entretien des routes départementales, ce qui devrait faciliter les chantiers, aujourd'hui partagés avec le conseil général.



Le siège de Rennes Métropole à Clémenceau a été livré en 2007.

► **L'eau et l'assainissement.** Afin de simplifier l'épineux dossier de l'eau, la loi prévoit que sa production et distribution soient assurées par la métropole. On s'oriente ainsi vers une harmonisation des prix. La ville de

Pas d'élargissement

Après avoir intégré Laillé en 2013 et cinq nouvelles communes du canton de Bécherel en 2014, Rennes Métropole, qui compte 43 communes ne devrait plus s'agrandir pour l'heure.

Rennes prévoit par exemple la gratuité sociale des premiers mètres cubes d'eau.

► **La gouvernance.** Toutes les décisions ne seront pas prises à 43 communes. Si la loi prévoit la suppression des innombrables syndicats mixtes, on s'oriente aujourd'hui vers la création de cinq à neuf comités de secteur « pour gérer les dossiers à mi-chemin entre la commune et la métropole » comme la création cinéma, d'une piscine, d'une bibliothèque... Le périmètre de ces comités de secteur qui seront présidés par un maire devrait être arrêté d'ici Noël. « Les périmètres pourront évoluer les premières années », assure Emmanuel Couet. ■

Prix de l'eau : des nouvelles rafraîchissantes

Ce n'est pas un « poisson » : le 1er avril 2015, des changements importants interviendront dans la gestion de l'eau à Rennes et dans les tarifications. Au final, l'eau sera moins chère pour un grand nombre de particuliers.

Avec 3,36 € le m³, l'eau rennaise est une des moins chères de France alors même qu'il faut aller la capter très loin, parfois jusqu'à 40 ou 50 km.

Yannick Nadesan, conseiller municipal chargé de l'eau veut aller plus loin. « Le 1er avril prochain, nous allons changer de mode de gestion de l'eau. La Délégation de Service Public contractée avec Veolia prendra fin et la Société Publique Locale que nous avons créée prendra le relais. Nous voulons en profiter



► « Une grille des tarifs plus sociale et plus écologique ».

pour revoir la grille des tarifs pour qu'elle soit plus sociale et aussi plus écologique. »

Les premiers m³ gratuits

Jusqu'ici, les abonnés bénéficiaient de deux tranches pour les premiers m³ moins chers jusqu'à une consommation de 80 m³ d'eau sur un an. « Nous souhaitons agir d'une part pour que les Rennais bénéficient des 10 à 20 premiers m³ gratuits et d'autre

part, introduire des tarifs progressifs de manière à créer un cercle vertueux : moins on consomme, moins on paye ».

Autres projets qui devraient voir le jour au printemps prochain : l'extension d'une autre mesure sociale consistant à réduire le coût fixe de l'abonnement et la création d'un fonds prélevé notamment sur les factures des entreprises du bassin rennais. Ce fonds servira à financer des investissements et des conseils pour économiser l'eau.

Avant les débats qui auront lieu au conseil municipal de décembre, Yannick Nadesan a engagé une vaste concertation avec les associations de consommateurs, de protection de l'environnement et les bailleurs sociaux.

Chartres-de-Bretagne

Une journée eau jardin, samedi 4 octobre



Les six jeunes boucs arrivés il y a quelques jours sur la commune seront présents. Ils participent au nettoyage de certaines zones difficiles d'accès

La municipalité organise, avec le syndicat mixte de production du bassin rennais, le syndicat intercommunal du bassin versant de la Seiche, la maison de la consommation et de l'environnement, Bretagne vivante et Rennes métropole une journée ludique et familiale dont l'objectif est de sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement.

Samedi 4 octobre, de 10 h à 17 h, de nombreuses animations et informations pour adopter des pratiques de jardinage sans pesticides ni engrais chimique, protéger la biodiversité et la nappe phréatique. Avec des stands et démonstrations sur le jardin au naturel, une exposition « Ville et jardins sans pesticides ». Il sera possible de repartir avec quelques couvre-sol et vivaces obtenus par

bouturage.

Pour les enfants, la construction d'un jardin miniature et de gîtes à insectes. Des ateliers pour réussir un bon compost et réaliser des produits ménagers naturels. Luc Bienvenu, des Jardins Rocambole, animera deux conférences, la première à 10 h 30 sur le thème : préparer son jardin en hiver et la deuxième, à 16 h, sur la maîtrise des maladies et ravageurs au potager.

Deux balades guidées à la découverte des plantes sauvages sont prévues ainsi qu'un spectacle pour enfants, Le lombric fourchu, à 10 h et 16 h.

Samedi 4 octobre, Une journée eau jardin, sur la place de la Liberté, de 10 h à 17 h. Gratuit et ouvert tous.

Chartres-de-Bretagne

Une journée pour jardiner autrement



Luc Bienvenu, formateur en maraîchage et jardinage bio, a animé deux conférences sur sa manière d'aborder le jardinage au naturel.

Samedi, la place la Liberté a pris des airs de jardin au naturel avec de nombreux stands et animations pour sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement et notamment l'eau.

Pour Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne « **l'enjeu de cette journée est la ressource en eau qui nécessite des démarches de protection** ». Yannick Nadesan, président du syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais, rappelle : « **Pour le bassin rennais, l'eau est un bien rare. La commune a la**

chance d'avoir une nappe phréatique qu'il faut protéger. »

Les ateliers ont permis aux visiteurs de s'approprier les bons gestes et notamment l'adoption de pratiques de jardinage sans pesticides ni engrais chimiques.

Les deux temps forts de la journée ont été les conférences de Luc Bienvenu, formateur en maraîchage et jardinage bio. Il a développé les manières de préparer son jardin avant l'hiver de façon à créer une vie microbienne intense dans le sol.

● Bassin Loire-Bretagne : Ségolène Royal vient de remettre le grand prix du génie écologique au Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais

Le syndicat remporte ce prix dans la catégorie « le génie écologique au service de la préservation de la ressource en eau potable » : Aménagement concerté d'un site de captage (Ille-et-Vilaine).

Le prix a été remis par Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, à l'occasion du colloque des 50 ans de la politique de l'eau, qui réunit quelque 400 participants depuis ce mardi matin à la Maison de la Chimie à Paris.

>> voir le [communiqué](#)  - le 21/10/2014 -

OUEST FRANCE - 22 octobre 2014

Eau potable : la récompense de Ségolène Royal

La ministre Ségolène Royal a remis hier le grand prix du génie écologique au Syndicat mixte de production d'eau potable du Bassin rennais.

Le syndicat remporte ce prix dans la catégorie « le génie écologique au service de la préservation de la ressource en eau potable », grâce à l'aménagement concerté d'un site de captage : Chèze-Canut, petit bassin-versant de 62 km² au caractère rural marqué, est situé entre le dynamisme

de l'agglomération rennaise et la tranquillité de la forêt de Brocéliande.

L'élevage (lait et viande) est la principale activité économique de ce territoire qui s'étend sur les communes de Saint-Thurial, Maxent, Plélan-le-Grand et Treffendel. Le principal objectif du projet est d'optimiser les capacités épuratoires des milieux naturels afin de protéger la ressource contre les pollutions ponctuelles.

Institution

Un service d'eau potable identique pour les 43 communes de l'agglomération

23/10/2014

- Mis à jour le jeudi 23 octobre 2014

PREMIÈRE DÉLIBÉRATION AU MENU DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE CE JEUDI 23 OCTOBRE : LES CONDITIONS DE CRÉATION D'UN SYNDICAT DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. OBJECTIF : TENDRE VERS UN TRAITEMENT ÉQUITABLE DE L'ENSEMBLE DES USAGERS MÉTROPOLITAINS ET VERS UN PRIX UNIQUE DE L'EAU SUR TOUT LE TERRITOIRE.



Gouttes d'eau. Photo Didier Gouray

« Avec la métropolisation, Rennes Métropole se doit de prendre la compétence eau potable sur l'ensemble de son territoire », a souligné Pascal Hervé, vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et des voiries communautaires.

« C'est une opportunité pour harmoniser la politique de l'eau, dont le prix varie de 1,98 € à 3,22 € selon les communes. »

A terme, on devrait donc aboutir à un prix unique de l'eau. Mais l'application de la loi n'est pas aisée car l'organisation actuelle des structures concernées, qu'il s'agisse de la production d'eau potable ou de la distribution, ne correspond pas aux limites géographiques de Rennes Métropole.

Vingt structures concernées

Ainsi, cinq communes et onze syndicats ont en charge la distribution de l'eau potable ; neuf de ces syndicats comprennent des communes de Rennes Métropole et des communes appartenant à d'autres EPCI. Quant aux quatre syndicats assurant la production d'eau, leur périmètre chevauchent les limites de l'agglomération...

Au 1er janvier 2015, les deux syndicats entièrement inclus dans Rennes Métropole seront dissous et les communes membres de syndicats débordant de la métropole se retireront automatiquement de ces derniers, avec le risque de les désorganiser, car ce sont souvent les communes les plus peuplées. « Notre souhait est de ne pas fragiliser le service de l'eau sur les territoires limitrophes. »

Un nouveau syndicat de production et de distribution d'eau potable

« Nous avons donc travaillé avec l'ensemble des présidents des syndicats d'eau pour organiser l'application de la loi au mieux pour tous. » La solution proposée est la création d'un syndicat mixte, qui serait issu de l'extension des compétences et du périmètre du SMPBR (Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais⁽¹⁾). Celui-ci pourrait regrouper Rennes Métropole et une vingtaine de communes non métropolitaines, volontaires, adhérentes aux cinq syndicats impactés significativement par la prise de compétence eau de Rennes Métropole⁽²⁾. Le conseil d'agglomération s'est prononcé en faveur de l'adhésion de Rennes Métropole à ce nouveau syndicat afin qu'il exerce, pour les 43 communes de l'agglomération, l'intégralité de la compétence eau potable : protection des ressources, production d'eau potable et distribution de l'eau.

Monique Guéguen

(1) : Le SMPBR assure aujourd'hui la production d'eau potable pour la majorité des communes de Rennes Métropole.

(2) : SIE Nord de Rennes, de Rophémel, de Saint-Aubin d'Aubigné, de Lillion et de Monterfil-Le Verger).

Ils ont dit :

Paul Kerdraon : « Je me félicite que l'on puisse aboutir à la solution proposée ce soir, qui permet d'atteindre plusieurs objectifs : un prix de l'eau unique, sur Rennes Métropole et au-delà ; une solution satisfaisante pour les communes hors Rennes Métropole ; enfin, une formule qui permet aux délégués des syndicats existants de continuer à s'investir et de partager leur expérience accumulée depuis plusieurs années. »

Gilles Nicolas (groupe écologiste) : « Je m'exprime au titre du syndicat des eaux de Saint-Aubin d'Aubigné. Je regrette qu'il n'y ait finalement pas de recours aux conventions bilatérales... Je regrette également l'absence de concertation directe. »

Valérie Fauchoux : « Nous saluons l'effort de simplification du schéma d'organisation de la gestion de l'eau sur notre territoire. Les citoyens pourront d'autant mieux l'appréhender... Nous nous interrogeons sur la taille du nouveau conseil, qui comprendrait au moins 70 membres, d'après nos estimations, contre 19 aujourd'hui. C'est donc l'agglomération qui doit y être représentée et non des communes, pour ne pas alourdir son fonctionnement. »

Yannick Le Gargasson (Front de Gauche) : « Nous sommes convaincus que la gestion en régie publique est souhaitable pour nos concitoyens. Nous espérons réellement qu'un tel scénario sera envisagé dans une étude indépendante et que nous aurons l'occasion d'en débattre au sein de cette assemblée. »

Morvan Le Gentil (groupe écologiste) : « Cette réforme de l'organisation de la production est l'occasion de définir une politique cohérente, harmonisée et cohérente. Le principe d'une tarification sociale de l'eau, progressive, doit être pensée dès aujourd'hui. »

Dernière modification le 24 octobre 2014

Primé pour son génie écologique



Barrage de la Chêze

Le Ministère en charge de l'Environnement a récompensé le syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais en lui accordant le grand prix « Génie écologique au service de la préservation de la ressource en eau potable ». Il s'est distingué pour son aménagement du site de captage de Chêze-Canut qui participe à l'alimentation en eau potable du bassin rennais.

Les 370 ha que compte le périmètre de captage protégé sont particulièrement sensibles à l'érosion des sols. Or celle-ci est

un vecteur de pollution diffuse pour les milieux aquatiques. Des travaux ont donc été définis pour améliorer les capacités épuratoires naturelles des milieux présents ^[1]. Ils ont été décidés en concertation avec l'ensemble des partenaires primés. À savoir : le syndicat mixte, l'Office national des forêts, Bretagne Vivante et l'agriculteur exploitant les parcelles du syndicat mixte, mais aussi les entreprises qui ont réalisé les travaux (Travaux spéciaux raisonnés, Ocre ainsi que Études et chantier). Ces travaux ont consisté à restaurer les landes et zones humides, et allonger les circuits empruntés par l'eau à l'aide de talus, fossés borgnes, mares, etc. Le jury a particulièrement apprécié la variété des actions qui ont été pensées à l'échelle globale du territoire.

En savoir plus :

smpbr.fr

[1] Le projet primé concerne une vingtaine d'hectares mais les travaux entrepris ont été menés sur l'ensemble du périmètre de captage

Organismes associés :

Bretagne vivante
Office national des forêts - Agence régionale de Bretagne
Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin Rennais

Actualités

1/9 > >I

Prix du génie écologique pour la préservation en eau potable pour le bassin rennais

27/10/14
Ille-et-Vilaine

Le syndicat mixte du bassin rennais (SMPBR), gérant l'alimentation en eau potable de l'agglomération de Rennes, a reçu le grand prix génie écologique catégorie « préservation de la ressource en eau potable ». Remis par Ségolène Royal, ce prix décerné par le ministère de l'Environnement récompense les initiatives les plus exemplaires en matière de génie écologique. Un prix que le SMPBR partage avec les partenaires du projet ; l'ONF a accompagné la collectivité pour la rédaction du projet, la consultation des entreprises et le suivi des travaux.

Augmenter les capacités épuratoires des milieux naturels

Le site de "Chèze-Canut", situé en Ille-et-Vilaine, comprend deux retenues d'eau autour desquelles sont instaurés des périmètres de protection de captage d'une superficie de 370 ha.

Le projet concerne un site d'une superficie de 20 ha, dont les sols sont particulièrement sensibles à l'érosion. Le principal objectif du projet est d'optimiser les capacités épuratoires des milieux naturels présents et d'assurer leur résilience, afin de protéger la ressource contre les pollutions ponctuelles.

Le site abrite également une diversité élevée d'habitats d'intérêt communautaire et une forte diversité faunistique, menacées par la fermeture du milieu et que le projet doit permettre de préserver.

Pour le jury « Ce projet intègre des actions variées, pensées à l'échelle globale du territoire. Le principe de l'acquisition foncière des terrains afin de garantir la gestion du site à long terme est particulièrement intéressant et mériterait d'être reproduit. »

Pour en savoir plus

- Télécharger la liste des lauréats des prix du génie écologique et descriptions des projets
- Site du syndicat mixte du bassin rennais



Vers un prix unique de l'eau pour toute l'agglomération

En prenant la compétence eau potable, Rennes métropole va en réorganiser la production et la distribution. L'usager devrait en sortir gagnant. Et pas seulement l'usager métropolitain.

Les plus chers paient 1,98 € le m³ d'eau, un prix qui peut atteindre 3,22 €. Une diversité de tarifs qui va de pair avec la multiplicité des syndicats et organismes chargés de la production et de la distribution de l'eau potable : une vingtaine, sur le territoire de Rennes métropole.

Tout cela sera terminé : le 1^{er} janvier 2015, Rennes métropole prendra la compétence eau potable. « Une opportunité pour obtenir une meilleure qualité du service public », explique Pascal Hervé, vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement. Une compétence qui lui permettra d'« optimiser les contrats » et de « traiter équitablement les usagers ».

Coopération

Comment ? En confiant, pour les quarante-trois communes de l'agglomération, la production et la distribution de l'eau, ainsi que la protection des ressources, à un seul et même organisme. Facile à imaginer : ne pourrait-on pas créer un syndicat mixte, reprenant les compétences et le périmètre - élargis - du Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais, le SMPBR ? « Une solution pragmatique, efficace et rapide », plaide Pascal Hervé.

Mais délicate à mettre en œuvre : le nouveau syndicat intégrera obligatoirement toutes les communes de Rennes métropole. Or certaines appartiennent à d'autres syndicats que le SMPBR, dont le plus souvent les



Les habitants de Rennes métropole paieront tous le même prix pour l'eau.

périmètres dépassent le territoire métropolitain.

Si pour certains syndicats, le départ des communes métropolitaines n'en affecterait que peu le fonctionnement, d'autres « pourraient être très impactés », poursuit Pascal Hervé.

Il en va ainsi des syndicats intercommunaux d'eau du nord de Rennes, de Rophemel, de Saint-Aubin-d'Aubigné, de Lillion et de Montreuil-Le Verger, qui totalisent vingt et une communes non métropolitaines. Alors pour ne pas les mettre en difficulté, Rennes métropole proposera

à ces communes d'intégrer le syndicat mixte. « C'est un travail de coopération, en aucun cas une marche forcée », précise Pascal Hervé. Et, si elles choisissent cette option, « c'est un délégué pour chacune de ces communes qui pourra s'investir dans ce nouveau syndicat. Cela permettra de capitaliser toutes les compétences et de conserver une gestion de proximité ».

Cette politique de la « main tendue », présentée lors du dernier conseil de Rennes métropole, est bien comprise par l'assemblée qui, à l'unanimité, adhère au principe de création de ce nouveau syndicat. Une « excellente nouvelle » pour Valérie Fauchoux (Ensemble Front de gauche), alors que Paul Kerdraon (Nouvelles Perspectives) se félicite que l'on puisse « aboutir à un tarif unique de l'eau pour Rennes métropole et au-delà ». Et puisqu'il est question du prix, Morvan Le Gentil (Groupe écologiste) souhaiterait que « soit pensé le principe d'une tarification sociale de l'eau », rejoint par Yannick Le Gargasson (Front de gauche), pour « la gratuité des quinze premiers mètres cubes ».

« En étant regroupés, nous serons plus forts pour négocier les contrats avec les prestataires », conclut Pascal Hervé. Mais pour cela, il faudra patienter encore un peu. Le temps de « l'extinction des contrats en cours ».

Brigitte SAVERAT-GUILLARD.

LE CONSEIL S'EST RÉUNI LE JEUDI 23 OCTOBRE

56 délibérations étaient à l'ordre du jour. Au menu notamment, l'adhésion à un Syndicat mixte de production et de distribution d'eau potable pour l'exercice de cette compétence sur la Métropole de Rennes à compter du 1er janvier 2015, ainsi que l'approbation d'un contrat de prêt avec la Banque européenne d'investissement pour les travaux de la ligne b du métro.

Métropole - exercice de la compétence "eau potable"



La transformation de la Communauté d'agglomération en Métropole va conduire la collectivité à **exercer la compétence « eau potable » au 1er janvier 2015**. Cette compétence est aujourd'hui assurée par 20 structures différentes sur le territoire : 5 communes et 11 syndicats ont en charge la distribution ; 4 syndicats ont la responsabilité de la production.

Dans ce cadre et afin d'**assurer un traitement équitable des usagers métropolitains**, les élus ont décidé l'**adhésion de Rennes Métropole à un syndicat mixte existant, le SMPBR, dont les compétences et le périmètre d'intervention seront étendus** (exercice de l'intégralité de la compétence « eau potable » pour les 43 communes de Rennes Métropole : protection des ressources, production d'eau potable et distribution de l'eau).

Le projet de statut du syndicat sera soumis ultérieurement au Conseil communautaire.

[Lire l'article « Un service d'eau potable identique pour les 43 communes de l'agglomération » sur metropole.rennes.fr](#)

—Événement

Challenge Ville-Métropole Tout Rennes Court L'heure des comptes...

LA 7^E ÉDITION DU CHALLENGE INTERNE A RENDU SON VERDICT. 170 DES 190 AGENTS DE LA VILLE DE RENNES, DE RENNES MÉTROPOLE ET DES SERVICES ASSIMILÉS INSCRITS SE SONT ALIGNÉS AU DÉPART DES ÉPREUVES PRISES EN COMPTE.

Un bon cru donc, très bon même alors qu'il faisait un temps à ne pas mettre un coureur à pied dehors... Respect donc ! Au chapitre des résultats individuels, des têtes (et des jambes !) nouvelles apparaissent au palmarès comme sur le S'mi féminin et le 6 km. Preuve que les épreuves sont de plus en plus ouvertes et que tout est possible. Côté challenges du nombre, là aussi les choses bougent. La direction des Infrastructures, au pied du podium l'an passé, a fait ce qu'il fallait et s'impose d'une courte tête en catégorie 3 (services de 51 à 150 agents) au grand dam des Moyens généraux déçus mais qui s'annoncent revanchards en 2015. En catégorie 1 (moins de 20 agents), la direction des Finances de Rennes Métropole conserve son titre haut la main tandis que le SMPBR, fortement mobilisé, fait un retour en fanfare, cette fois en catégorie 2 (20 à 50 agents). Pour sa part, la direction des Personnes âgées, au prix d'une lutte ultra serrée entre 4 directions, fait main basse sur le challenge féminin, une première. Enfin, la razzia se poursuit pour les Bâtiments communaux, moins dominateurs, mais toujours invaincus chez les "gros" services.



Résultats individuels

3 km femmes :

- 1 Marie-Thérèse Mocudé (retraitee DPAg),
- 2 Emilie Gentilhomme (DEE O),
- 3 Laurence Pinot (SMPBR),
- 4 Anne-Sophie Morel (DGRH PSA),
- 5 Marie-Cécile Berthelot (DEE)...

6 km femmes :

- 1 Pénélope Leroux-Alessio (SVDM),
- 2 Sophie Janvier (DPE),
- 3 Sophie Martin-Loiseleur (CoProD),
- 4 Lydia Roignant (Cab),
- 5 Lucie Boust (SMPBR)...

6 km hommes :

- 1 William Morvan (DEE CAE),
- 2 Philippe Réault (DFI),
- 3 Laurent Courtois (SMPBR),
- 4 Emmanuel Broudic (DEE CAE)...

10 km femmes :

- 1 Françoise Lefas-Lefevre (DPAg),
- 2 Réjane Guyomard-Belhomme (DGPCS),
- 3 Nathalie Guénancia (DERES),
- 4 Séverine Le Gall (DPAg),
- 5 Rachel Poirier (DPAg)...

10 km hommes :

- 1 Christian Langin (DS),
- 2 Melaine Dalibert (CRR),
- 3 Yvonnick Lebrun (DJ ExpMT),
- 4 Fabien Touchais (DJ ExpMT),
- 5 Franck Douard (SVDM)...

S'mi femmes :

- 1 Emmanuelle Marchand (DERES),
- 2 Marie-Thérèse Mocudé (retraitee DPAg),
- 3 Patricia Martin (DMG),
- 4 Françoise Le Floch (DBC PA),
- 5 Emilie Huignard (DPAg)...

S'mi hommes :

- 1 Franck Piquois (DBC Mob),
- 2 David Charil (DSI),
- 3 Samuel Dubois (DGRH),
- 4 Cédric Besset (DJ ExpMT),
- 5 Anthony Larcher (DAO)...

Challenges du nombre

Catégorie 1 : 1 DFI - Catégorie 2 : 1 SMPBR ;

Catégorie 3 : 1 DI - Catégorie 4 : 1 DBC

Meilleure participation féminine : DPAg

Bréal-sous-Montfort

Qui va produire et distribuer l'eau dans la commune ?

L'actuel syndicat des eaux de Lillion, auquel appartient la commune, doit être dissous. Les élus doivent se prononcer sur la future organisation de la gestion de l'eau.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi changer de mode de gestion ?

Actuellement, Bréal appartient au syndicat des eaux de Lillion qui concerne neuf communes à cheval sur le territoire de Rennes métropole. Ce syndicat va être dissous. C'est la conséquence de la réorganisation de la production et de la distribution de l'eau potable, au sein de Rennes métropole.

Cette nouvelle organisation, qui va entrer en vigueur le 1^{er} janvier, impose une adhésion d'office des 43 communes métropolitaines. Conséquence : six d'entre elles, actuellement membres du syndicat de Lillion, doivent le quitter pour rejoindre la nouvelle structure. Il s'agit de Chavagne, La Chapelle-Thourault, Le Rheu, L'Hermitage, Mordelles et Cintré. Les trois communes restantes dites « orphelines » (Goven, Bréal et Talensac) doivent donc chercher un nouveau mode d'organisation.

Quelle solution ?

Bréal a réfléchi à plusieurs options, sachant que l'intérêt de maintenir un syndicat de Lillion à trois n'a pas d'intérêt, notamment en terme de coût



L'enjeu de la nouvelle organisation du service de l'eau est de pas augmenter la facture d'eau pour les usagers.

pour les usagers. Dans un premier temps, une option était de se rapprocher du syndicat de Rophémel.

« On avait bien avancé sur ce dossier, mais ce syndicat a fait le choix de se tourner vers le nouveau syndicat autour de Rennes », note Bernard Ethoré, maire. L'autre option pour Bréal est donc d'adhérer elle

aussi au nouveau syndicat des eaux du bassin rennais, dont les compétences et le périmètre sont étendus par rapport à ceux du SMPBR actuel (Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais).

Pas une obligation

Pascal Hervé, vice-président en

charge de l'eau à Rennes métropole, a expliqué la démarche du syndicat aux élus municipaux bréalais, jeudi soir, lors du conseil. « Nous proposons aux communes « orphelines » d'intégrer ce syndicat mixte dans une démarche de coopération. » C'est une proposition et non une obligation. « C'est une main tendue à Bréal », assure également Marc Hervé, vice-président du SMPBR. Par ailleurs, cette adhésion au syndicat « n'implique évidemment pas une adhésion à Rennes métropole ».

Quel intérêt pour les usagers ?

« Notre objectif est d'arriver à un prix unique pour l'usager le plus vite possible », poursuit David Clausse, directeur du SMPBR. « En terme économique, le fait de vous associer à Rennes métropole vous permettra d'avoir un prix de l'eau intéressant », assure Marc Hervé.

Au pire, la facture actuellement payée par les Bréalais ne devrait pas bouger. Au mieux, une légère baisse pourrait même être possible en intégrant le SMPBR. Le conseil municipal se prononcera début décembre, après la dissolution du syndicat de Lillion, qui devra être validée entre-temps.

Pascal LE GUILLLOU.

Les premiers m³ d'eau bientôt gratuits....

Dans un communiqué, le collectif eau du pays de Rennes rappelle que « des décisions sur la tarification de l'eau vont être prises lors du conseil municipal du 15 décembre. Nous constatons que la question de la gratuité des premiers m³ est débattue et que sa faisabilité est étudiée. La gratuité, c'est l'accès de tous sans distinction de ressources au volume d'eau nécessaire aux

besoins vitaux [...]. Les premières propositions sont cependant insatisfaisantes [...]. Seuls les abonnés individuels pourraient avoir accès à la gratuité, les abonnés collectifs ne seraient pas concernés. Or, cela représente une grande partie des abonnés dont la majorité habite dans des logements sociaux. » Enfin, le collectif propose de passer la gratuité de 10 m³ à 15 m³.

Saint-Germain-en-Coglès

Des échanges de terres pour préserver le captage d'eau

Sept exploitants ont participé à un échange de terres agricoles pour participer à l'abaissement du taux de nitrates au niveau du drain n°4 du bassin-versant. Celui-ci alimente en eau le bassin rennais.

L'initiative

Un projet de longue haleine touche à son terme. Au début de l'aventure, un constat : le bassin-versant des Drains du Coglès ne parvient plus à abaisser le taux de nitrates du captage, particulièrement au niveau du drain n°4.

L'idée est alors de proposer des échanges de parcelles entre agriculteurs, pour donner une plus grande surface de pâture aux vaches en sortie d'étable, là où le taux de nitrates est le plus élevé. « Pour ce projet pilote, c'est une logique gagnant-gagnant pour les agriculteurs et l'environnement », conclut Fernand Etienne, vice-président du Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais (SMPBR).

Discussions passionnées

Mené conjointement par la Chambre d'agriculture, la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), le SMPBR et le conseil général, ce remembrement, un peu particulier, a consisté à réunir autour d'une table les exploitants agricoles pour faciliter des échanges de terrains et les rapprocher des sièges d'exploitations.

Trois ans de discussions passionnées, avec parfois des portes qui claquent, des propositions qui tombent à l'eau pour finalement aboutir à un accord qui marque un tournant. « Trente-quatre exploitants ont été invités et une douzaine ont participé régulièrement aux réunions », constate Solzic Perche, de la Chambre d'agriculture. Sept d'entre eux ont participé à cet échange de terres dans le projet final. Parfois, l'accord se joue à peu de chose. Un terrain qui se débloque permet



Six des sept agriculteurs qui ont participé au projet mené notamment par Soazig Perche (au premier plan), de la chambre d'agriculture, et Magali Grand.

d'assembler toutes les pièces du puzzle. »

Quinze scénarios différents ont été écartés avant la signature, fin août, qui a permis à plus de 66 ha de changer de main. Des terrains situés dans la commune de Saint-Germain mais aussi à Villamée, Billé et Saint-Ellier-du-Maine (Mayenne). « Avec des terres de qualité similaire, on a pu mettre en place un prix unique du terrain, à 7 535 € par hectare », relève Nicolas Bon, de la Safer.

Les réserves foncières de la Safer ont joué le rôle de compensateur entre les différentes parties.

« On a anticipé les contraintes environnementales », se félicite Pierrick Cochon, président de l'association agricole des captages de Rennes, partenaire de l'initiative. On s'est accroché à ce projet en pensant à nos jeunes qui s'installent. On leur assurera de meilleurs rendements avec de belles parcelles. »

Un point de vue partagé par le

conseiller général, Louis Dubréil : « Cela demande des efforts mais les agriculteurs sont gagnants. »

Le Département a financé à 50 % les frais de notaire et de géomètre. Une autre action de ce type pourrait être lancée au niveau du drain n°2, « mais cela dépendra des opportunités foncières ».

Nicolas BLANDIN

INITIATIVE. Sept agriculteurs ont échangé leurs terres

Afin de concilier qualité de l'eau et maintien des exploitations agricoles, sept agriculteurs ont accepté d'échanger des parcelles entre eux.



Les agriculteurs qui ont participé à l'échange foncier agricole sur le bassin versant des Drains du Coglais.

35, c'est le nombre d'exploitations agricoles sur la commune de Saint-Germain-en-Coglès, qui s'étend sur 3 209 hectares.

Limiter le transfert des nitrates dans l'eau

Afin de réduire la pression du pâturage sur les Drains prioritaires du Coglais, un groupe d'agriculteurs a décidé de travailler sur la question foncière via l'échange de parcelles agricoles pour limiter les transferts d'azote (nitrates dans l'eau).

« Le captage des Drains du Coglais est une ressource en eau stratégique pour le bassin rennais et pour le département d'Ille-et-Vilaine. Composé de 13 drains souterrains, il produit 15 000 m³ par jour d'eau de bonne qualité », communique le Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais (SMPBR).

Un échange de 66, 6 hectares

Un hectare contre un hectare, c'était le deal. « Au départ, c'était un pari qui n'était pas gagné », reconnaît Fernand Etienne, vice-président du SMPBR. « Notre souci, c'est qu'on soit gagnant-

gagnant. Ce n'est pas les producteurs d'eau contre les agriculteurs », assure-t-il.

En tout cas, les concertations avec les agriculteurs ont porté leurs fruits. « On a souhaité faire des échanges pour ramener des surfaces autour des sièges de nos exploitations », explique Pierrick Cochon, président de l'association des agriculteurs.

La réserve foncière de la SAFER a aussi permis de faciliter l'échange de parcelles entre agriculteurs, dont le projet est financé par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, le SMPBR, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).

Fin août, un acte d'échange notarié a été signé pour un échange de 66,6 hectares entre 11 propriétaires et sept exploitants agricoles.

Cet acte notarié est l'aboutissement d'une longue réflexion car l'origine du projet remonte à décembre 2011. Lors de la première rencontre, douze exploitants étaient présents sur les 33 invités. Ils ont exprimé leurs souhaits en terme de foncier.

Après plusieurs réunions successives, le projet final a été arrêté entre sept agriculteurs en février 2014. Au fil des réunions, certains agriculteurs ont choisi de sortir du projet. « On était sur un château de cartes. A chaque dynamique, une carte pouvait tout faire basculer », souligne Soazig Perche, de la Chambre d'agriculture.

Une valeur d'échange unique

Cet échange de parcelles a permis aux agriculteurs d'augmenter leurs parcelles pâturables pour les vaches situées proches de l'étable ou de limiter les trajets des engins agricoles en échangeant les parcelles très éloignées de leur siège d'exploitation.

Finalement, les agriculteurs se sont mis d'accord sur un prix unique pour échanger leurs terrains, soit 7 535 € par hectare. « Les parcelles, c'est une clé de réussite pour les exploitations. Il faut les préserver pour les jeunes. Il faut qu'on anticipe, sinon le secteur partira », ajoute le président de l'association des agriculteurs.

Delphine Barbot

Le bras de contournement du Meu a été mis en eau

Mordelles - 20 Novembre

écouter



Mercredi matin, le maire et Armelle Basck, adjointe déléguée au cadre de vie, ont convié quelques acteurs locaux pour la mise en eau du bras de contournement du moulin de Mordelles.

Après deux mois de travaux, l'espace est dorénavant ouvert au public, « **même si quelques plantations, l'évacuation de terre et la remise en état du chemin ont été reportées en raison des conditions météorologiques** », explique l'adjointe.

SUR LE MÊME SUJET

24/09	Continuité écologique du Meu : les travaux sont en cours
11/02	La Gaule mordellaise compte 620 adhérents
05/06	De nouveaux élus au Syndicat mixte du bassin-versant du Meu
22/06	Inauguration de la zone humide « Les Rues »

La manoeuvre a eu lieu en présence des représentants des associations Mordelles rando, la Gaule mordellaise et Mordelles jogging. La mise en eau était conditionnée par l'ouverture du clapet hydraulique, situé au moulin. « **Ce clapet donne la côte nécessaire suffisante pour le contournement** », indique Sandra Cheriaux du Syndicat mixte de production du bassin rennais (SMPBR). Pour permettre à M. Hubert, propriétaire du moulin, d'actionner le système, une convention a été signée entre le SMPBR et le propriétaire. «

Nous lui devons un niveau minimum d'eau

tout au long de l'année. Il a l'autorisation, en cas de risques d'inondations, d'actionner le clapet. »

Sur ce projet, la commune, maître d'ouvrage, a travaillé avec le soutien de la fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine. Ce bras de contournement permet ainsi de rétablir la continuité écologique du Meu, en donnant la possibilité aux différentes espèces aquatiques de circuler plus librement. « **Ce bras ne devrait jamais être à sec** », a indiqué un représentant de la fédération de pêche.